

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant La Maison de jeunes à Dieppe Inc.	Numéro de permis 320031	Date d'inspection Le 05 janvier 2024	
Nom de l'établissement Centre Parascolaire Entre Amis		Numéro de téléphone (506) 855-2647	
Adresse 505 rue Champlain Dieppe NB E1A 1P2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Roxanne Benoit		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	12 sept. 2023	05 janv. 2024
Commentaires : Les 5 dossiers d'enfants vérifiés sont complet avec l'information du médecin. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	21 nov. 2023	05 janv. 2024
Commentaires :			

Commentaires généraux
En ce qui est du règlement 24(1)(b)(iv), les 5 dossiers d'enfant vérifiés possèdent l'information complète des 2 contacts d'urgence. La lacune est maintenant conforme.
Le ratio est respecté durant l'inspection.

original signé par
Roxanne Benoit

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 janvier 2024

Date

original signé par
Chantal Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 janvier 2024

Date